

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Collecte, traitement et valorisation des déchets (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CC PAYS DOL BAIE MONT
SAINT-MICHEL (2)

Numéro SIRET : 20007067000118

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET ANNEXE : CTVOM - Communauté de Communes (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	7

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	9
A4 - Etalement des provisions	10
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	11
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	12
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	14
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	15
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	16

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET				I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES				A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	411 630,00	455 480,00	455 480,00
60611	Eau et assainissement	650,00	650,00	650,00
60612	Energie - Electricité	1 500,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	24 000,00	28 000,00	28 000,00
60631	Fournitures d'entretien	200,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	500,00	500,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	200,00	200,00	200,00
6078	Autres marchandises	16 000,00	21 000,00	21 000,00
611	Contrats de prestations de services	310 000,00	18 500,00	18 500,00
6132	Locations immobilières	7 500,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	2 500,00	2 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 400,00	1 400,00	1 400,00
61551	Entretien matériel roulant	13 000,00	13 000,00	13 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	8 000,00	6 000,00	6 000,00
6161	Multirisques	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6182	Documentation générale et technique	800,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	300,00	300,00	300,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 300,00	1 300,00	1 300,00
627	Services bancaires et assimilés	160,00	160,00	160,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	3 000,00	3 000,00	3 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 000,00	323 850,00	323 850,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	620,00	620,00	620,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	356 950,00	470 000,00	470 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	356 950,00	470 000,00	470 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	238 000,00	266 000,00	266 000,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	10 000,00	10 000,00
65548	Autres contributions	218 000,00	245 000,00	245 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	3 500,00	3 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	120 000,00	15 000,00	15 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	120 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues	84 367,65	73 261,29	73 261,29
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 214 447,65	1 283 241,29	1 283 241,29

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	58 000,00	65 806,00	65 806,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	58 000,00	65 806,00	65 806,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		58 000,00	65 806,00	65 806,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 272 447,65	1 349 047,29	1 349 047,29
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
+			
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
=			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 349 047,29

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	867 631,00	920 600,00	920 600,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	842 131,00	885 000,00	885 000,00
7078	Autres marchandises	25 000,00	35 000,00	35 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	600,00	600,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	100 500,00	182 000,00	182 000,00
7478	Participat° Autres organismes	100 500,00	182 000,00	182 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 940,00	1 995,00	1 995,00
752	Revenus des immeubles	1 940,00	1 995,00	1 995,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	70 000,00	170 000,00	170 000,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	70 000,00	170 000,00	170 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 040 071,00	1 274 595,00	1 274 595,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	750,00	750,00	750,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	750,00	750,00	750,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		750,00	750,00	750,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 040 821,00	1 275 345,00	1 275 345,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	73 702,29
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 349 047,29
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
10001	Opération d'équipement n° 10001	10 000,00	0,00	0,00
10002	Opération d'équipement n° 10002	25 000,00	50 255,00	50 255,00
10003	Opération d'équipement n° 10003	21 000,00	0,00	0,00
10004	Opération d'équipement n° 10004	0,00	200 000,00	200 000,00
10005	Opération d'équipement n° 10005	3 000,00	0,00	0,00
10006	Opération d'équipement n° 10006	110 500,00	1 344 254,77	1 344 254,77
	Total des dépenses d'équipement	169 500,00	1 594 509,77	1 594 509,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 394,76	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	15 394,76	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	184 894,76	1 594 509,77	1 594 509,77

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	750,00	750,00	750,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	750,00	750,00	750,00
13918	Autres subventions d'équipement	750,00	750,00	750,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	750,00	750,00	750,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	185 644,76	1 595 259,77	1 595 259,77
--	-------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	21 106,20
----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 616 365,97
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	159 623,00	159 623,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	106 666,00	106 666,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	52 957,00	52 957,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	988 423,65	988 423,65
1641	Emprunts en euros	0,00	988 423,65	988 423,65
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	1 148 046,65	1 148 046,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 000,00	261 500,00	261 500,00
10222	FCTVA	14 000,00	261 500,00	261 500,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		14 000,00	261 500,00	261 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		14 000,00	1 409 546,65	1 409 546,65

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	58 000,00	65 806,00	65 806,00
28051	Concessions et droits similaires	2 000,00	2 120,00	2 120,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 500,00	1 446,00	1 446,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 000,00	600,00	600,00
28182	Matériel de transport	48 000,00	55 880,00	55 880,00
28188	Autres immo. corporelles	5 500,00	5 760,00	5 760,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		58 000,00	65 806,00	65 806,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		58 000,00	65 806,00	65 806,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	72 000,00	1 475 352,65	1 475 352,65
--	------------------	---------------------	---------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	141 013,32
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 616 365,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

- (6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A3

A3 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	15 000,00		170 000,00	185 000,00	170 000,00	15 000,00
CREANCES DOUTEUSES	15 000,00		170 000,00	185 000,00	170 000,00	15 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	15 000,00		170 000,00	185 000,00	170 000,00	15 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		750,00	I 750,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		750,00	750,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	750,00	750,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	750,00	21 106,20	0,00	21 856,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		327 306,00	III 327 306,00
Ressources propres externes de l'année (a)		261 500,00	261 500,00
10222	FCTVA	261 500,00	261 500,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		65 806,00	65 806,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	2 120,00	2 120,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 446,00	1 446,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	600,00	600,00
28182	Matériel de transport	55 880,00	55 880,00
28188	Autres immo. corporelles	5 760,00	5 760,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	327 306,00	0,00	141 013,32	0,00	468 319,32

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 21 856,20
Ressources propres disponibles	IV 468 319,32
Solde	V = IV – II (6) 446 463,12

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2022

Présenté par Denis RAPINEL (1),

A Pleine-Fougères, le 31/03/2022

Denis RAPINEL,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Pleine-Fougères, le 31/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BARATAUD Clarisse	
BATHELIER Nicolas	
BOURDAIS Olivier	
BRIAND Catherine	
BRUNE Didier	
CAILLET Marie-José	
CHAPDELAINE REMI	
CHEREL Stéphanie	
COADIC XAVIER	
COLUSSI Delphine	
COMMEREUC Sylvie	
DAVY andré	
DESPRES JEAN-LOUIS	
DOLBOIS Jérôme	
DUFEU Gérard	
DUGUEPEROUX SYLVIE	
FAMBON CHRISTOPHE	
FAUVEL Christine	
GOBICHON Jean-François	
GUILLOUX David	
HENRI Marie-Jeanne	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

HERY JEAN-PIERRE	
JOUQUAN ODILE	
LEBRET Gilles	
LEJANVRE Janine	
LENFANT Laëtitia	
LEPORT LOUIS	
LEVERGNEUX Julien	
MAINSARD François	
MASSON Eliane	
PIGEON Sylvie	
QUEMENER Isabelle	
RAME-PRUNAUX SYLVIE	
RAPINEL Denis	
ROBINARD Didier	
SOLIER MARIE-ELISABETH	
TAILLEBOIS Jean-Michel	
THEBAULT LOUIS	
VETTIER Arnaud	
VIGOUR David	
WYSOCKI MARIE-MADELEINE	

Certifié exécutoire par Denis RAPINEL (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.